

# DOSSIER DE PRESSE

**POSE DE LA 1<sup>ÈRE</sup> PIERRE DE LA REQUALIFICATION  
DE LA STATION DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES  
DE VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE  
ET LA CONSTRUCTION D'UN BASSIN D'ORAGE**

LUNDI 19 OCTOBRE 2020  
Rue Benoit Frachon - Villefranche-sur-Saône



**La Communauté d'Agglomération Villefranche Beaujolais Saône  
requalifie sa principale usine de traitement des eaux usées,  
construit un bassin d'orage et crée un exutoire en Saône.**

## Contexte

La Communauté d'Agglomération Villefranche Beaujolais Saône (CAVBS) a la compétence du traitement et de la distribution de l'eau potable, de la collecte et du traitement des eaux usées, de l'assainissement non collectif, de la gestion des eaux pluviales urbaines et enfin, de la gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations.

C'est dans le cadre de ses compétences que la Communauté d'Agglomération Villefranche Beaujolais Saône réalise la requalification de sa principale usine de traitement des eaux usées, la construction d'un bassin d'orage et la création d'un exutoire en Saône.

**La première pierre de ce projet colossal, est posée ce lundi 19 octobre en présence de Pascal Ronzière, président de la CAVBS, de Martial Saddier, Président du Comité du bassin Rhône-Méditerranée, de Laurent Roy, Directeur général de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse, principale partenaire, et de l'ensemble des élus du territoire. Il s'agit du coup d'envoi d'un chantier évalué à 40 080 600 € TTC, dont 4 009 500 € financés par l'Agence de l'eau.**



### COMMUNES CONNECTÉES À LA STEP

Villefranche-sur-Saône (CAVBS) ;  
Gleizé (CAVBS) ;  
Limas (CAVBS) ;  
Arnas (CAVBS) ;  
Porte-des-Pierres-Dorées (SMAPS) ;  
Theizé (partiel) (SMAPS) ;  
Frontenas (SMAPS) ;  
Ville-sur-Jarnioux (SMAPS) ;  
Pommiers (SIGAL).

**> 58 000 habitants raccordés**

**4 900 000 m<sup>3</sup> DE VOLUME D'EAU  
TRAITÉE CHAQUE ANNÉE**  
soit environ 13 400 m<sup>3</sup> /jour

130 km de réseau unitaire et 150 km  
de réseau séparatif eaux usées

76 déversoirs d'orages, 17 postes de  
refoulement et 2 bassins d'orages

# Un projet gigantesque qui s'étalera sur 4 années

La Communauté d'Agglomération Villefranche Beaujolais Saône modernise sa principale station de traitement des effluents urbains pour répondre à l'évolution des besoins du territoire et aux impératifs environnementaux.

Les travaux, qui se dérouleront jusqu'en 2024, visent à **améliorer la qualité et la capacité du traitement, à traiter une partie des eaux de pluie en améliorant le stockage et, in fine, à préserver le milieu naturel lors du rejet en Saône.**

*Une priorité, préserver le milieu naturel*

## Les différents chantiers de l'opération

### DÉPLACEMENT DU POINT DE REJET DES EAUX TRAITÉES DU MORGON VERS LA SAÔNE

avec la pose de 1 000 m de conduite d'un diamètre de 800 mm et d'un diffuseur sous le lit de la Saône.

*La phase de construction est terminée. Cet ouvrage permettra de rejeter les eaux traitées directement en Saône afin de préserver la qualité du cours d'eau, le Morgon.*





## **CONSTRUCTION D'UN BASSIN D'ORAGE**

Ouvrage enterré de 15 000 m<sup>3</sup>, de plus de 20 m de profondeur et 34 m de diamètre, ce bassin sera situé à proximité de l'actuelle station de traitement.

*Cette construction va démarrer en novembre 2020. Cet ouvrage aux dimensions imposantes permettra le stockage de l'eau en période de pluie afin de limiter les déversements dans le milieu naturel (moins de 10 fois par an).*

## **TRAITEMENT DE L'EAU AVEC UNE NOUVELLE FILIÈRE BIOSTYR®**

Cette nouvelle filière portera la capacité de traitement de 130 000 à 170 000 équivalent habitant. Elle sera complétée par la création d'un poste de relevage de l'eau traitée. Ce bâtiment sera construit en face de l'actuelle station de traitement.

*La construction du nouveau module de traitement biologique (Biostyr®) a commencé fin septembre 2020, sur une parcelle d'environ 1800 m<sup>2</sup>, cédée par la ville. Sa mise en service fin 2021 permettra l'arrêt de la filière biocarbone (datant des années 80), sa démolition et sa transformation.*



*chantier de la STEP*

## **MODERNISATION DES ÉQUIPEMENTS EXISTANTS**

(filières eau et boue, automatisation, désodorisation, prétraitement...)

*Cette phase du chantier devrait démarrer fin 2021.*

*Ces travaux vont permettre :*

- restructurer l'arrivée des eaux usées
- améliorer les prétraitement des effluents
- améliorer le traitement existant qui sera conserver (Biofor)
- moderniser la filière de traitement des boues
- construire une nouvelle désodorisation
- restructurer l'automatisation de l'usine
- sécuriser le fonctionnement
- sécuriser l'alimentation électrique

La CAVBS souhaite aussi développer le volet pédagogique avec la création

- d'un site internet : [step.agglo-villefranche.fr](http://step.agglo-villefranche.fr)
- d'une visite virtuelle après travaux
- d'un circuit de visite

## **Agir pour une gestion durable de la ressource « eau » et de la préservation du milieu naturel, une ambition forte pour la CAVBS**

La Communauté d'Agglomération Villefranche Beaujolais Saône (CAVBS) agit en faveur de la qualité de l'eau et de la préservation du milieu naturel depuis de nombreuses années. Présente tout au long du cycle de l'eau, en amont, avec la production de l'eau potable, la CAVBS porte des objectifs majeurs en matière de préservation de la ressource en eau, de prévention des pollutions, de reconquête du périmètre de protection des champs captants ; jusqu'en aval avec la compétence « assainissement des eaux usées » avant retour en milieu naturel, où l'un des objectifs est l'harmonisation des systèmes d'assainissement.

En décembre 2019, la CAVBS, inaugurait avec ses partenaires financeurs, le département du Rhône et l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse, la modernisation de l'unité de production d'eau potable de l'Agglo. 23 mois de travaux et 9.5 M€ de budget global (études et travaux) marquaient une phase importante de cette démarche engagée en faveur de la qualité de l'eau.



La création de la marque locale de l'eau potable « ôdici », l'eau très beaujolaise, accompagne cette évolution en renforçant l'image de qualité de l'eau du robinet, une eau économique, écologique et à la qualité garantie ([www.odici.fr](http://www.odici.fr)).



Usine des Traitement de l'eau potable (UTEF)

## Le cycle de l'eau...



Cette démarche globale de la CAVBS s'intègre dans le SDAGE – schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux -, qui fixe les orientations stratégiques et leur planification pour notre bassin hydrographique.

Notre action s'appuie aussi sur le Contrat d'Agglomération 2016/2021 , pour un montant d'engagement global de 48 M€ avec l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée Corse, et en partenariat avec le Syndicat mixte des rivières du Beaujolais, qui fixe des objectifs ambitieux pour notre territoire avec des programmes de travaux conséquents :

- **préserver la ressource en eau,**
- **améliorer l'assainissement,**
- **préserver le milieu naturel.**

Aujourd'hui, cette démarche se poursuit suite à l'appel à projet Rebond eau biodiversité climat et à l'élaboration du futur contrat de milieu qui permettra de programmer les futurs investissements à porter sur le territoire de la Communauté. La modernisation de la station d'épuration de Blacé et celle de Lacenas, ainsi que l'opération de construction du bassin d'orage Braun à Villefranche-sur-Saône, seront d'autres dossiers importants portés lors de cette mandature.

## Un projet ambitieux...

- **Des années d'études avec une autorisation préfectoral fin 2017, la finalisation du projet en 2018 et la consultation des entreprises en 2018/2019**
- **4 années de travaux :**
  - janvier 2020 à septembre 2020 : pose de la canalisation de rejet en Saône (émissaire)
  - juin 2020 à septembre 2020 : démolition des ouvrages
  - juin 2020 à décembre 2021 : construction des ouvrages neufs (Biostyr et bassin d'orage)
  - janvier 2022 à décembre 2023 : modernisation des ouvrages conservés
  - janvier 2024 : fin des travaux
- **40 080 600 € TTC** de budget global (travaux station), dont 4 009 500 € financés par l'Agence de l'Eau Rhône Corse Méditerranée (AERCM).
- **3 M€** de budget pour les travaux de l'émissaire dont 647 494 € d'aide de l'AERMC.

## et partenarial

**Une opération pilotée et financée par la Communauté d'Agglomération Villefranche Beaujolais Saône**

**Avec le soutien financier de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse.**

*Les entreprises intervenant sur le chantier*

Maître d'oeuvre : **Cabinet Merlin**

Groupement de travaux :  
**OTV, RAMPA, GCC, ITESYA**

Contrôleur technique : **Bureau Veritas**

Coordonnateur Sécurité : **PMM**

Exploitant : **VEOLIA**

